



CONNEBOT

LE BOURG - LE RUEL - LE CHRIST - SAUSSETTE - PETIT SAUSSETTE - LES TUILIERIES
LE QUONIAM - CONNEBOT - RAYON - LES BUTTES DE ROSNE



HARAVILLIERS

BULLETIN MUNICIPAL

Édito



**Le Maire,
Françoise WILTZ**

Madame, Monsieur,

Les évènements dramatiques en France et ailleurs ont marqué nos esprits .

Malgré cela, je vous invite, en cette nouvelle année 2016, à « **cultiver l'optimisme** » pour que notre vie et celle de notre village soient riches d'échanges et de convivialité.

Ce bulletin reprend en partie le bilan de l'année fait lors de la présentation des vœux le 9 janvier dernier : bilan des travaux réalisés en 2015 et présentation des projets pour 2016, voire 2017 en fonction des financements possibles.

Sont également évoquées les différentes manifestations qui témoignent du dynamisme de notre commune grâce à la disponibilité des bénévoles que je remercie vivement.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une BELLE ANNEE 2016.

Bien cordialement

Mairie d'Haravilliers

28 rue de la Mairie

95640 Haravilliers

Tél : 01 30 39 74 02,

Fax : 01 30 39 78 16

commune.haravilliers@orange.fr

www.haravilliers.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 14h à 18h30

Mardi : 9h à 12h et de 15h30 à 18h30

Mercredi : 14h à 18h30

Vendredi : 14h à 17h

MARS 2016

LES RÉALISATIONS 2015

- Achat d'une épareuse pour l'entretien des bas-côtés de nos routes, talus et chemins subventionnée par le Sénateur Alain Richard dans le cadre de sa réserve parlementaire.
- Mise en place de la démarche 0'Phyto.
- Vente du pavillon-crèche.
- Travaux de réfection des chaussées et accotements entre les Tuileries et Connebot.
- Aménagement de deux nouveaux arrêts de bus à Petit Saussette et à la Mairie.
- Réhabilitation d'un tronçon de la départementale 22E.
- Réfection du chemin de Rosne.
- Mise en place de l'agenda Accessibilité programmée.
- Changement de 13 panneaux de rue.
- Peinture des locaux de la garderie périscolaire.
- Installation d'un défibrillateur par l'intermédiaire de l'ASCAEH.
- Plantation d'un arbre au milieu de la cour d'école.



LES PROJETS 2016/2017

- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques de la Rue de la Fontaine à Rayon. (Subvention du SIERC).
- Aménagement du Chemin du Trou Chaud en amont pour limiter l'érosion et les inondations au Ruel (Subvention des Conseils départemental et régional).
- Travaux d'accessibilité du parvis de la mairie avec une mise à niveau et une réfection du mur de soutien (Subvention de l'Etat).
- Reprise de l'étude concernant les travaux de consolidation de l'église.
- Réorganisation du cimetière et élaboration d'un nouveau règlement.
- Matérialisation des places de stationnement au bas du Chemin du Trou Chaud au Ruel.
- Modification simplifiée du PLU.
- Achat d'une balayeuse.
- Aménagement des bas-côtés de la route allant de Rayon au Quoniam avec un système de canalisation des eaux pluviales et de source.
- Isolation et peinture de la cuisine du gymnase et mise en accessibilité de l'un des toilettes.
- Réfection de la peinture de la classe maternelle.

Certains de ces projets, eu égard leur coût, ne pourront être réalisés qu'à partir du moment où ils pourront être subventionnés en partie par nos partenaires financiers (Etat, Région, Département...).

Informations Aménagement et Urbanisme

PLAN DE PRÉVENTION AUX RISQUES NATURELS

Haravilliers fait partie des 121 communes sur 185 du Val d'Oise concernées par un plan de prévention des risques naturels ou technologiques.

A ce titre, tout propriétaire vendant ou mettant en location un bien immobilier doit joindre à l'acte de vente ou au contrat de bail, un formulaire, informant sur l'état des risques naturels ou technologiques majeurs.

Cet imprimé pour l'établissement de l'état des risques naturels ou technologiques est à demander à la mairie qui l'établira sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral en date du 14 juin 2013.

PLAN LOCAL D'URBANISME

La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Rénové) promulguée en mars 2014 impose que le règlement d'un PLU ne comporte plus de coefficient d'occupation des sols (COS) et n'impose plus de règles de superficie minimale aux fins de construire.

Pour se conformer à cette obligation, la commune procède actuellement à une modification simplifiée de son Plan Local d'Urbanisme où ne sont révisés que les règlements des zones urbaines (Zone UA et UG). Les règlements des zones A (agricoles) et N (naturelles) restent en l'état.

La population sera invitée à émettre un avis d'ici 2 à 3 mois.

AMÉNAGEMENT POUR AMÉLIORER LE STATIONNEMENT DES VÉHICULES AU RUEL (chemin du trou chaud)

La commune se penche actuellement sur la faisabilité d'aménager le chemin du trou chaud au niveau de la côte des Hânets pour améliorer le stationnement des véhicules. Suite à une étude en interne, des entreprises seront consultées et des dossiers de demandes de subvention élaborés pour financer cette opération.

DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

Un petit rappel : Avant d'engager des travaux de construction (quel que soit le type), vous devez déposer une demande d'autorisation auprès de la mairie. Afin de savoir si vos travaux nécessitent le dépôt d'un dossier de demande de permis de construire ou d'une simple déclaration préalable, il vous est conseillé de vous renseigner auprès du secrétariat de la mairie et/ou prendre rendez-vous avec l' élu en charge de l'urbanisme.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE LA MAIRIE

Avant d'engager les travaux d'aménagement du parvis de la mairie pour lesquels une subvention est déjà obtenue au titre de la DTER (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), il nous est apparu nécessaire de rénover également le mur clôture de la mairie qui soutient ce parvis.

Une déclaration préalable sera déposée pour la rénovation de ce mur et dès obtention de l'autorisation, une demande de subvention sera sollicitée auprès du PNR (Parc Naturel Régional du Vexin Français).

Commune

Modernisation des moyens électroniques et informatique de notre commune

Il est bon de rappeler que dès 2014, nous avons mis un soin tout particulier à sécuriser l'abord des bâtiments communaux par l'installation de quatre caméras de surveillance reliées à un enregistreur numérique sécurisé connecté au réseau informatique de la mairie et à Internet.

L'installation fonctionnant 24h sur 24h se déclenche automatiquement lorsqu'un mouvement se produit dans le faisceau des caméras. Les images sont alors enregistrées dans le système qui peut être interrogé à distance via un PC connecté à Internet ou par un Smartphone. Cette installation complète très utilement le dispositif d'alarme existant par l'identification immédiate de la situation, permettant ainsi une intervention très rapide en cas de besoin.

Les images enregistrées dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment au niveau des abords de l'école, peuvent être fournies aux autorités compétentes sous forme de DVD ou sur clé USB.

En 2015, nous avons également sécurisé les données numériques de la mairie par la mise en place d'un serveur informatique, secouru par onduleur, équipé de deux disques durs 2 To Raid dans une nouvelle baie sécurisée regroupant tous les équipements informatiques et téléphoniques. Un routeur permet désormais la séparation du réseau public. Le Wifi est également mis à disposition du personnel, des élus, et des membres du club informatique.

Enfin le système d'alarme des bâtiments communaux a été entièrement contrôlé et mis en conformité. La pérennité de toutes ces installations est assurée par des contrats de maintenance préventifs et curatifs.

Nouveautés Communauté de Communes Vexin Centre

La CCVC vient de lancer une nouvelle plateforme internet d'aide et de partage entre habitants de la Communauté de Communes Vexin-Centre :

www.vexincentraide.fr

14 rubriques d'offres et demandes de services sont actuellement en ligne :

- Aide informatique, internet
- Covoiturage
- Stages - Emplois
- Cours et soutien scolaire
- Recyclage - Dons d'objets
- Sports
- Bénévoles
- Garde d'animaux
- Ménages, travaux, jardinage
- Cuisine et gastronomie
- Séniors
- Ventes d'objets
- Garde d'enfants
- Musique

Inscrivez-vous gratuitement...

Centre Communal d'Actions sociales (CCAS) d'Haravilliers

Ses missions obligatoires :

- Solidarité envers les personnes âgées et handicapées (aide et accompagnement).
- Transmission des demandes d'aide sociale légale aux autorités ayant le pouvoir de décision (conseil départemental, préfecture, sécurité sociale,...).
- Lutte contre les exclusions, accès aux droits : procédure de domiciliation administrative, aide aux démarches administratives, accompagnement social, etc.

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'informer les habitants sur les démarches qui relèvent de dispositifs départementaux ou nationaux : Les **personnes âgées**, les **personnes handicapées**, les **personnes en difficultés**, la **justice**, le **RMI**, la **santé**.

Ses missions facultatives :

- Intervention au moyen de prestations en nature : aide alimentaire ; aide au transport (sur présentation d'une convocation d'un médecin ou d'un employeur) ; aide à l'accès, au maintien et aux impayés d'énergie et de téléphone...
- Prise en charge possible en cas de difficultés financières ponctuelles.

Vous éprouvez une difficulté, n'hésitez pas à contacter directement le secrétariat de la mairie ou une des personnes membres du CCAS.

Nous sommes à votre écoute.

RENDEZ-VOUS CULTUREL

Du 4 au 9 Avril / Mairie d'Haravilliers

Venez découvrir l'**exposition L'âne en guerre et autres animaux soldats**, réalisé par le Conseil départemental et labellisée par la Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale.

Cette exposition très illustrée invite le public, notamment les plus jeunes, à découvrir les ânes, chevaux et mulets, précieux auxiliaires aux côtés des Poilus tout au long du conflit. Parler des animaux soldats c'est aussi aborder l'histoire des hommes et des femmes qui vécurent des moments difficiles et douloureux. Cette approche vise à évoquer, de manière sensible et inédite, le quotidien du front et de notre territoire afin de transmettre la mémoire du premier conflit mondial aux plus jeunes, pour qu'ils en perpétuent à leur tour le souvenir.

Jours & heures d'ouverture au public :

- Lundi 4 avril de 14h à 18h30
- Mardi 5 avril de 9h à 18h
- Mercredi 6 avril de 14h à 18h30
- Jeudi 7 avril fermé
- Vendredi 8 avril de 10h à 17h30
- Samedi 9 avril de 14h à 18h30



Samedi 9 avril / 20h30 / Salle polyvalente J.P Fohrer

Pièce de théâtre La grande Buée de René Fix - Mise en scène Gérold Schmann et **Exposition sur les Lavoirs de Berville et Haravilliers** par les élèves du RPI

Un projet de mémoire axé sur la mise en valeur du patrimoine rural, en particulier les lavoirs. Coproduction du Théâtre de la Vallée et du Théâtre 95 – Scène conventionnée aux écritures contemporaines de Cergy-Pontoise avec le soutien du Parc naturel régional du Vexin.

La grande Buée est un spectacle théâtral et musical qui s'attache au destin de quatre femmes qui, à l'entrée de la Grande Guerre, voient s'affronter, au sein même de leur petite communauté de lavandières, toutes les tensions sociales et politiques qui ont déchiré la France. Toute une époque en musique vit autour de ce lavoir, dérisoire Agora où des femmes livrent la plainte douloureuse ou joyeuse d'un « petit peuple », plus conscientes que jamais de se trouver face à un drame qui ne les épargnera pas.

La compagnie de théâtre collecte jusqu'au 7 mars prochain auprès des habitants de Berville et d'Haravilliers des éléments de mémoires datant de 1914/1918 qui pourront être incorporés au texte de La grande Buée.

Entrée libre sur réservation et dans la limite des places disponibles.

Tél. : 01.30.39.74.02 ou commune.haravilliers@orange.fr

PROGRAMME DE GESTION ÉCOLOGIQUE DE NOS ESPACES PUBLICS : OBJECTIF «ZÉRO PHYTO »

Dans le cadre du Grenelle de l'environnement, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 01 janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires (pesticides) sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Cette même loi interdit la vente de ces produits en libre service aux particuliers au 01 janvier 2017 et leur utilisation dans les jardins privés au 01 janvier 2019.

Seuls les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans l'agriculture biologique peuvent être utilisés

Notre village adhère depuis déjà plusieurs mois à la démarche O'Phyto (fortement encouragée par le PNR) qui consiste à ne plus employer de pesticides dans tous les espaces publics pour préserver notre environnement. Elle nous engage aussi à respecter des consignes de fauchage et de tonte moins fréquentes. Nos employés communaux sont formés pour la mise en œuvre de ces nouvelles formes d'entretien, avec du matériel adapté.

Objectifs : Protéger les ressources en eau, la qualité de l'air, préserver la santé publique, les équilibres naturels et restaurer la biodiversité.

Vous aussi, jardinez sans pesticides !

Pour jardiner sans pesticides, nous vous conseillons quelques aménagements, sources de multiples bénéfices pour votre jardin : des abris à insectes, un point d'eau, des haies fleuries, des fleurs en toute saison...

Paillage : il limite fortement le développement des herbes folles et l'évaporation de l'eau. Vous pouvez utiliser des résidus de tontes séchés, des copeaux de bois, de la paille...

Désherbage : vous pouvez utiliser un couteau ou un sarcloir pour extirper les indésirables avec leurs racines. L'eau bouillante est aussi très efficace contre les plantes vivaces installées depuis longtemps.

Tonte : tondu à 6 ou 8 cm, votre gazon sera mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Vous pouvez laisser s'installer les pâquerettes, les pissenlits... qui régaleront les abeilles butineuses.

Herbes : coquelicots, pissenlits, orties, bourrache, camomille... ces herbes sont indispensables pour la biodiversité et savoureuses dans vos plats cuisinés.

Potager : vous pouvez alterner les cultures en évitant de planter au même endroit deux espèces de la même famille, deux années de suite. Ainsi, vous éviterez les maladies et les attaques d'insectes.

Fruitiers : choisissez des variétés locales, souvent plus résistantes.

Le Parc Naturel Régional du Vexin propose à tous les habitants des journées de formation sur différents thèmes liés au Programme O'Phyto. Renseignez vous au 01 34 48 66 32 ou www.pnr-vexin-francais.fr

Sortie en Baie de Somme des « anciens »



Nous vous remercions de l'excellente journée que vous nous avez offerte au nom de la municipalité.

Question soleil, Il eut peut-être été plus avisé de partager ces compliments avec Notre Père qui êtes aux cieux, qui nous a gratifiés d'une journée exceptionnelle, mais pour tout le reste je ne peux que vous féliciter :

Pour l'originalité de la visite du matin : alors que nous nous attendions à l'austérité d'une abbaye cistercienne, c'est une débauche de baroque qui nous a accueillis, à grand renfort de statues rococo, de ferronnerie nancéenne, et d'anges athlétiques au doux sourire baudelairien, dorés à souhait et « gaulés » comme des dieux grecs... Avec, cerise sur le gâteau, la découverte d'une ascendance prestigieuse pour Monsieur Papillon, qui, fier-mais-modeste-quand-même, n'a pas démenti les liens de parenté avec cette mythique grand-tante que nous lui avions attribuée... Pour le repas avec vue sur la baie inondée de soleil, et, puisque, dans la grande tradition française, il convient de parler du contenu des assiettes, avec une viande particulièrement gouteuse

Pour la marche hygiéniste jusqu'à l'embarcadère et la sortie en mer, où, telles des stars capricieuses, les phoques, toujours curieux, ont bien voulu nous gratifier de leur présence certes fugace

Et enfin pour l'excellence des sièges du car, dans lesquels les papys-mamies, ivres d'aventure et d'air marin, se sont lovés et pour certains, endormis, alors que d'autres, incorrigibles et sympathiques bavards, recréaient le fameux lien social que l'éclatement de nos hameaux rend si vulnérable...

Encore une fois merci à tous,
Marie-Paule et Raymond Bartoletti

Appel aux bonnes volontés pour la 18^{ème} Brocante d'Haravilliers

Le Comité des Fêtes d'Haravilliers prépare l'organisation de la brocante qui aura lieu le dimanche 8 mai 2016

Cette organisation, même bien rodée, nécessite la mobilisation de nombreux bénévoles.

Pouvez-vous nous accorder quelques minutes de votre temps... vous ou vos amis (merci de faire passer le message dans votre entourage.

Prendre contact au **06.63.60.78.48** pour nous donner vos disponibilités.

Nous recherchons également des personnes pour nous faire des gâteaux.

D'avance merci à tous pour votre mobilisation sans vous il n'y aura pas de brocante...

A très bientôt
Le Comité des Fêtes

Les Associations haravilloises

- Comité des fêtes d'Haravilliers
- Association Sportive et Culturelle des Anciens Elèves d'Haravilliers
- Donnons de l'espoir à ENZO

Des bouchons pour l'association « donnons de l'espoir à Enzo »

Enzo a toujours besoin de vous.

Pour permettre à ses parents de subvenir aux besoins financiers de la prise en charge quotidienne de son handicap et leur permettre d'acheter le matériel adapté, continuons à nous mobiliser en récoltant des bouchons de plastique.

Actuellement, Enzo part trois fois par an deux semaines en Espagne à Barcelone dans un centre de thérapie intensive non pris en charge. Il fait deux séances de kiné par semaine, une séance de rééducation en piscine une fois par semaine et trois fois par semaine des séances par un orthophoniste méthode Pado- van totalement à la charge de ses parents. En moyenne, c'est près de 600 à 800 kms effectués par semaine pour tous ses déplacements.

Les projets d'achats à venir : un siège auto et une poussette pliante. 4 dépôts possibles à Haravilliers :

- Mairie
- Ecole des Hameaux
- Centre de loisirs
- Crèche

mais également dans les centres commerciaux dans le Val d'Oise.

Un bouchon pèse 2 g .

Une tonne de bouchons rapportent environ 250 €.

Mobilisez-vous, Enzo compte sur vous...



SOIRÉE « LES BRONZÉS FONT DU SKI »

Après la réussite de sa deuxième organisation de soirée à thème « les Bronzés font du ski », le Comité des Fêtes remercie les participants venus nombreux à cette soirée.



SECOURISME

Suite aux événements tragiques qui ont endeuillé notre pays, il devient important de connaître les gestes qui sauvent.

Pour les personnes qui ont déjà reçu la formation initiale P.S.C.1, il est proposé une séance gratuite de recyclage d'une demi-journée :

- **Le samedi 12 mars de 13h30 à 18h – dans la salle des associations – 28, rue de la mairie (inscription obligatoire auprès de la mairie)**

Pour les personnes (à partir de 13 ans) souhaitant participer à la formation initiale P.S.C.1, il est proposé une formation d'une journée (apporter son pique-nique) :

- **Le samedi 21 mai de 9h à 18h, au même endroit.** Le tarif de cette formation est de 55€. Pour les jeunes, le tarif sera réduit à 30€ grâce à une participation financière offerte par la commune. Inscription en Mairie ou par email : commune.haravilliers@orange.fr.

TNT TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE

Le paysage audiovisuel va connaître un nouveau bouleversement avec la modification de la norme de compression du signal audiovisuel de la TNT qui interviendra le 5 avril 2016.

A cette date, les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité « Haute Définition » (HD/MPEG4) et la diffusion des chaînes en « Définition Standard » (SD/MPEG2) cessera définitivement.

Tous les foyers qui utilisent encore un matériel de réception TNT terrestre ou satellite uniquement compatible SD devront donc s'être rééquipés en réception compatible HD ; à défaut, ils se retrouveront devant un « écran noir ».

L'avantage qu'ils retireront de cet effort d'adaptation sera la réception gratuite de 6 chaînes supplémentaires et la qualité HD sur toutes les chaînes.

Cette évolution de la diffusion TNT va également permettre de libérer la bande de fréquences 700 MHz pour répondre aux besoins du haut débit mobile (4G).

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) qui conduit une campagne d'information nationale dont le mot d'ordre est « **Tous à la TNT HD** », en coordination notamment avec le CSA et les ministères concernés est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les raisons de cette opération technique, ce que vous devez faire, dans quel calendrier, les coûts engendrés, les aides disponibles.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur :

www.recevoirlatnt.fr

Ou bien appelez le : **0970 818 818** du lundi au vendredi de 8h à 19h (appel non surtaxé).

ALERTE : vigilance démarchage téléphonique

Le Conseil départemental n'a missionné aucune entreprise pour réaliser des diagnostics énergie ou insectes (termites, capricornes...) de leur domicile. Celles qui le prétendent pratiquent un démarchage frauduleux !

Des Valdoisiens ont informé les services du Département d'appels téléphoniques de personnes se présentant au nom de sociétés, se disant parfois en rapport avec la prévention de l'habitat ou du patrimoine. Elles proposent des diagnostics, en affirmant à l'occasion que ceux-ci sont obligatoires. Elles font valoir des liens avec le Conseil départemental, et peuvent même parler de prise en charge financière par le Département.

Toutes ces informations sont fausses et ont pour but des visées commerciales. En aucun cas le Département ne peut y être associé.

En cas de doute sur le démarchage d'une entreprise vous pouvez saisir ce service :

01 34 25 45 05 ou ddpp@val-d'oise.gouv.fr

Il existe aussi un numéro national, mis en place par l'Etat pour se renseigner sur les tentatives d'escroqueries, par internet en particulier : **0811 02 02 17**

RESPECTONS LA LIMITATION DE VITESSE

Notre village est constitué de 9 hameaux qui font le charme de notre territoire.

Nous vous rappelons, qu'à l'intérieur de chacun, la vitesse de circulation est limitée à 50 kms/h et qu'il est parfois nécessaire d'adapter notre conduite pour la sécurité et le confort de TOUS.

Respectons tous les usagers de la route (enfants, piétons, cavaliers, cyclistes...).

Bonne route



RAPPEL ASSAINISSEMENT

Le syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome – S.I.A.A. vous propose de participer à une opération globale de réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs.

Si vous n'avez pas déjà pris contact avec le S.I.A.A. il n'est pas trop tard, en effet les travaux de mise en conformité s'effectueront sur plusieurs tranches.

Vous pouvez donc prendre contact avec le S.I.A.A. – 14 rue du Heulme – 95640 MARINES Tél./Fax 01 30 39 65 31 – Portable 06 83 77 99 35 – Email : Siaa2@wanadoo.fr

Il vous sera proposé une visite de contrôle de votre installation. Si celle-ci présente des non-conformités, il vous sera proposé une convention d'étude comprenant un projet avec :

- Un Descriptif des travaux à effectuer avec plan informatisé
- Un Devis simplifié avec fiche financière

Il est envisagé que la première tranche de travaux démarre à partir de l'été 2016.

Ces travaux peuvent être subventionnés à 60%** par l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Cette subvention peut être abondée à hauteur de 80%** par le Conseil Départemental du Val d'Oise et le Conseil Régional d'Île de France.

*** Avec un plafond de 10 165€ TTC par installation (Le plafond peut être augmenté de 1284€ TTC pour les fosses toutes eaux d'une capacité supérieure à 3m³ et de 1496€ TTC en cas de nécessité d'un poste de relevage)*

DÉNEIGEMENT

Nous venons de signer une convention de déneigement des voies et chemins communaux avec un agriculteur de notre commune.

Cependant, il est rappelé aux habitants qu'en cas de chutes de neige, les cars scolaires ne circulent pas.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas interdit de nettoyer devant son domicile.



Au cours de l'année écoulée, la maîtrise de nos dépenses, tant d'Investissement que de Fonctionnement nous a permis, non seulement de faire face à la baisse de la Dotation Globale de l'Etat, annoncée au début de l'année 2015, mais de dégager un excédent budgétaire, dont le montant n'est pas encore définitivement fixé, et qui sera approuvé en Conseil avant le 31 mars prochain.

Ce solde excédentaire reportable nous permettra d'aborder la mise en place du budget 2016 avec sérénité, budget qui traduira, cette année encore, une politique visant à contenir nos dépenses et à maîtriser la partie recettes et notamment

le volet qui concerne la fiscalité communale.

Sur le plan de nos finances, le produit de la cession, en toute fin du mois de décembre 2015, du pavillon de l'ancienne crèche sera consacré au solde de la plus grande partie de nos emprunts.

A l'issue de ces remboursements, qui interviendront dans les prochaines semaines, le montant résiduel de nos emprunts s'élèvera à une somme de 172 000 €. En conséquence de quoi, le taux d'endettement de notre commune par habitant s'élèvera à 312 €, à comparer à la moyenne régionale qui se situait à 386 € fin 2014, dernier chiffre publié.

En bref

TRAVAUX d'enfouissement des lignes électriques et téléphone

Des travaux d'enfouissement des lignes aériennes d'alimentation électrique et téléphonique seront entrepris au cours de l'année 2016 rue de la Fontaine à Rayon par le Syndicat d'Electricité (SIERC) qui finance en partie ces travaux.

CIMETIÈRE

Une commission vient d'être mise en place en vue de procéder à la mise à jour de la liste des concessions, du plan du cimetière, et la numérisation de ces documents.

Il s'agit d'un travail important et sensible, le précédent avait eu lieu en 1962.

A cette occasion il sera établi une liste des concessions en état d'abandon constaté, et le procès-verbal de ces constats sera porté à la connaissance du public et des familles, notamment par voie d'affichage à la mairie et au cimetière. De même une affichette sera apposée sur les sépultures.

Nous associons à cette démarche tous les habitants qui seraient susceptibles de fournir des renseignements sur telle ou telle concession abandonnée.

Enfin il sera procédé à l'établissement d'un nouveau règlement de cimetière.

PIZZAS À HARAVILLIERS

Nous vous rappelons que chaque mardi soir, un camion de «pizza cuites au feu de bois» s'installe sur le parking du gymnase. Tous ceux qui ont déjà eu l'occasion d'y goûter semblent satisfaits.

Il est possible de commander, à partir de 17H30, puis de prendre livraison à l'heure de son choix :

Tel : 07 63 23 12 34.

Agenda



LES ENCOMBRANTS

- jeudi 3 mars 2016
- vendredi 10 juin 2016
- vendredi 18 novembre 2016

AGENDA

- Vendredi 18 mars 2016 : Carnaval de l'Ecole
- Dimanche 3 avril 2016: Randonnée familiale et culturelle
- Du lundi 4 au samedi 9 avril : Exposition L'âne en guerre et autres animaux soldats
- Samedi 9 avril 2016 : La Grande Buée
- Dimanche 8 mai 2016: Brocante
- Samedi 25 juin 2016 : Fête champêtre avec feu d'artifice
- Samedi 2 juillet 2016 : Fête de l'école



État civil

NAISSANCES

- Cécile DÉPÉE, née le 6 août 2015
- Sam DE MAGALHAES, né le 20 octobre 2015
- Louis MERVEILLEUX-PERRET, né le 27 octobre 2015
- Cylia PONTHER-GOUPILLE, née le 15 novembre 2015
- Manoa GOJJARD-GARDES, né le 3 décembre 2015
- Myha PIJANOWSKI-DESSENNE, née le 13 janvier 2016

DÉCÈS

- Josiane DESSENNE, le 2 février 2015
- Marie-Dominique ROUCHON, le 7 février 2015
- Robert FAREZ, le 21 mai 2015
- Pierre MALBO, le 5 octobre 2015

MARIAGE

- Patrick VICALVI et Ludivine BARON, le 23 janvier 2016